► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centresbourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité!

▶ Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine: dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

▶ Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Poitou-Charentes 1 bis. rue Lebascles 86000 Poitiers 05 49 41 45 54 poitoucharentes@fondation-patrimoine.org www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur **?** © **Y**



COMMUNE DE FORGES

9 rue de la Mairie 17290 Forges 05 46 35 52 70 mairie.forges@orange.fr https://www.mairie-forges.fr/

► Nos partenaires









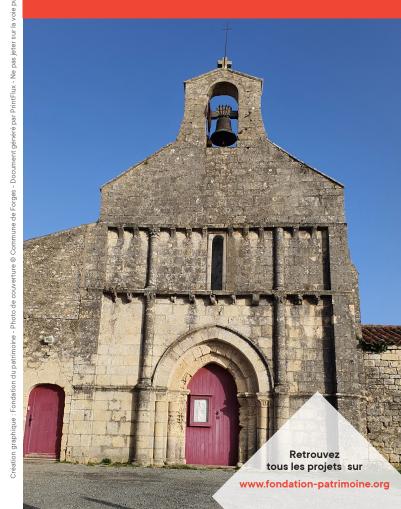


▶ Je donne!

Pour la restauration de

l'église Saint-Laurent de Forges

Charente-Maritime



▶ Au coeur du village de Forges, préserver l'église Saint-Laurent

♦ ♦ UNE RESTAURATION NÉCESSAIRE

L'église Saint-Laurent fait partie de **l'identité du village de Forges**. Elle en raconte l'histoire à travers ses vieilles pierres dont la qualité a permis une inscription au titre des monuments historiques en 2003.

Mais le temps a fait son oeuvre et l'édifice aujourd'hui très fragilisé nécessite une restauration d'ampleur. Le mauvais état des toitures cause des infiltrations à l'intérieur de l'église tandis que mousses et lichens altèrent les badigeons, les sols, le mobilier. Les façades quant à elles, aux maçonneries désorganisées ou fissurées, ont besoin d'être confortées.

De tels travaux de consolidation et d'assainissement supposent d'échelonner sur plusieurs tranches ce chantier coûteux, la priorité se portant en 2022-2023 sur la toiture et les façades latérales.

◆ ◆ UNE ÉGLISE REMANIÉE AU COURS DES SIÈCLES

Edifiée au XIIe siècle, l'église Saint-Laurent de Forges fait alors partie des dépendances du prieuré clunisien de l'ile d'Aix. De l'époque romane, elle conserve une nef unique aux colonnes couronnées de chapiteaux sculptés d'oiseaux, de lions et autres animaux

fantastiques. Son chevet plat témoigne d'une reconstruction à la fin du Moyen Age, et ses chapelles latérales d'un agrandissement au XVIe siècle. **Ravagée pendant les guerres de religion**, elle connaît à la suite de nombreuses transformations, dont le couvrement de la nef par une voûte en plâtre.

◆ ◆ UN VILLAGE D'AUNIS MOBILISÉ

La Municipalité souhaite associer les Forgiens et Forgiennes à ce projet de restauration du patrimoine communal, et aussi les "amis de Forges" qui ont un lien passé ou présent avec le village.

Une **exposition** programmée pour retracer l'histoire de l'église Saint-Laurent, une **action pédagogique** partagée entre l'école et la bibliothèque pour sensibiliser les enfants, des **visites de chantier** pour découvrir le savoirfaire des restaurateurs : une dynamique culturelle s'engage à Forges autour de l'église.

Montant des travaux	1ère phase : 250 104 euros
Objectif de collecte	13 000 euros
Début des travaux	Juillet 2022







▶ Bulletin de don

▶ Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Laurent de Forges

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/78943 ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine l'église Saint-Laurent de Forges

Le montant de mon don est de

⊒ 80 €	□ 150 €	□ 250 €	□ 500 €					
Autre montant€								
Nom ou Société :								
Adresse:								
Code po	stal :	Ville:						
E-mail:_								

▶ Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €	
Coût réel après réduction	28 €	51 €	85 €	170 €	
de l'impôt sur le revenu	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction	20 €	38 €	63 €	125 €	
de l'impôt sur la fortune	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la				

Coût réel après réduction de l'impôt sur les

immobilière

32 € 60 € 100 € 200 €

Réduction d'impôt de 60 % du don dans
la limite de 20 000 € ou de 5 ‰ du chiffre
d'affaires HT lorsque cette dernière limite est
plus élevée.

limite de 50 000 € (cette limite est atteinte

lorsque le don est de 66 666 €).

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre